



# Appui aux porteurs de projets en éducation au commerce équitable

## Contexte

Le commerce équitable est une démarche qui vise, grâce à des relations commerciales plus équilibrées, à accélérer la transition écologique et sociale en France et dans le monde. Le commerce équitable permet de réduire la pauvreté des producteur.rice.s et des travailleur.se.s les plus défavorisé.e.s, en incitant à des changements profonds de nos modes de production et de consommation. Grâce à un partage plus équitable de la valeur, à des prix justes et rémunérateurs, les producteur.rice.s peuvent investir dans des modes de production plus écologiques et plus résilients qui préservent la biodiversité et permettent de réduire l'impact de notre alimentation sur le climat.

Les acteurs de commerce équitable s'engagent également à mener des actions d'éducation auprès des citoyen.ne.s, notamment des plus jeunes, afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de l'équité dans les relations commerciales.

En mettant au centre de son approche les relations commerciales et leurs conséquences sociales, environnementales et économiques, et en proposant des alternatives durables et impactantes, l'éducation au commerce équitable permet des éclairages nouveaux et un enrichissement de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et à l'éducation au développement durable.

Porteuses des valeurs de solidarité et de paix, les activités d'éducation au commerce équitable prennent de nombreuses formes : campagnes, événements, projets d'établissements, intervention en milieu scolaire et de l'éducation populaire... Elles sont diffusées dans tout le territoire via un réseau d'associations locales de commerce équitable et partenaires de l'ECSI, ainsi que par des groupes de jeunes organisés au sein d'association de jeunesse ou d'établissements scolaires et universitaires.

**Afin d'appuyer ces acteurs locaux, Commerce Équitable France lance une dotation spécifique destinée aux porteurs de projets d'éducation au commerce équitable afin d'impulser des dynamiques de sensibilisation des jeunes de moins de 30 ans partout en France, et de diffuser largement les enjeux et concepts du secteur.**

Cette dotation bénéficie du soutien financier et de l'implication des entreprises du secteur du commerce équitable.



# Règlement 2021

## Objectif

Appuyer des projets locaux d'éducation au commerce équitable, à destination de jeunes de moins de 30 ans, et ce afin de diffuser largement les concepts et enjeux du secteur et de construire un monde plus juste.

## Activités éligibles

Activités d'éducation et de sensibilisation au commerce équitable :

- Conférences, projections, événements festifs et thématiques,
- Echanges et rencontres avec des acteurs de commerce équitable,
- Visites d'entreprises et d'exploitations agricoles de commerce équitable,
- Voyages et déplacements, sorties scolaires thématiques sur le commerce équitable
- Production d'outils pédagogiques : expositions, vidéos, livret
- Prestations ou défraiement d'intervenant.e.s expert.e.s du commerce équitable
- Projets globaux d'établissements scolaires ou universitaires : labellisation « Ecole de Commerce Equitable »

...ou toute activité visant à former, informer et outiller des jeunes sur la thématique du commerce équitable

## Porteurs de projets éligibles

Groupes de jeunes, représentés par leur établissement scolaire

*ou*

Associations porteuses d'action de sensibilisation et d'éducation au commerce équitable : associations de jeunesse, d'éducation populaire, d'étudiant.e.s, etc.

## Eligibilité des dépenses

Toutes les dépenses sont éligibles dès lors qu'elles se rattachent directement à la mise en œuvre de l'activité proposée, à l'exception des frais relatifs à l'achat de produits équitables. Un modèle de budget prévisionnel est intégré au dossier de candidature.

## Evaluation des candidatures

Le jury sera constitué d'un.e représentant.e de Commerce Equitable France, de membres du groupe de travail Education de Commerce Equitable France et de représentant.e.s des partenaires financiers de la dotation.

### Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- La dimension éducative et de sensibilisation au commerce équitable est centrale dans l'activité
- Les jeunes sont activement impliqués.e.s dans le projet
- L'activité s'intègre à des dynamiques ou projets plus larges
- Une variété de parties prenantes et partenaires sont impliqués et participent au projet
- La pérennité de l'activité est pensée et prévue
- Les activités proposées sont innovantes
- Le projet est répliquable
- Le projet articule les dimensions locales et globales
- Le dossier de candidature et la proposition budgétaire sont complets



# Bénéficiaire d'un coup de pouce



## Pour postuler

Dossier de candidature à télécharger sur <https://www.commerceequitable.org/coup-de-pouce/>  
A compléter et à transmettre à [menard@commerceequitable.org](mailto:menard@commerceequitable.org) d'ici le **5 juin 2021**  
Les résultats seront connus à partir du **29 juin 2021**

## Montant des dotations

10 000 € seront répartis entre les projets sélectionnés via des dotations de 500 à 2000 € par projet

## Après sélection du dossier

**Règles de communication :** les bénéficiaires s'engagent à mentionner le soutien reçu via le "Coup de pouce" FAIR Future sur leurs supports de communication éventuels. Commerce Équitable France communiquera sur les projets lauréats auprès de ses membres et partenaires.

**Communication des éléments de bilan :** à l'issue du projet, et dans l'année suivant l'octroi du prix au plus tard, les porteurs de projets s'engagent à transmettre un bilan narratif des activités réalisées, ainsi que des éléments pouvant servir à leur valorisation (photographies, supports produits) et les justificatifs d'achats (factures, notes de frais).

**Contact : Claire Ménard, chargée de projet éducation, [menard@commerceequitable.org](mailto:menard@commerceequitable.org)**

Dans le cadre de :



Avec le soutien de :



Fondé en 1997, Commerce Équitable France est le collectif de concertation et de représentation des acteurs français de commerce équitable. L'association promeut le commerce équitable et milite pour plus d'équité dans les relations économiques afin de promouvoir la justice sociale, les droits humains et la protection de l'environnement.